

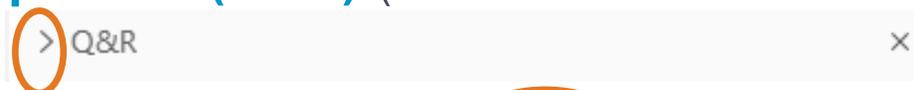
Webconférence "Autocontrôle – L'essentiel des TDC ArcanH et Aramis" ENC HAD

25 mai 2023

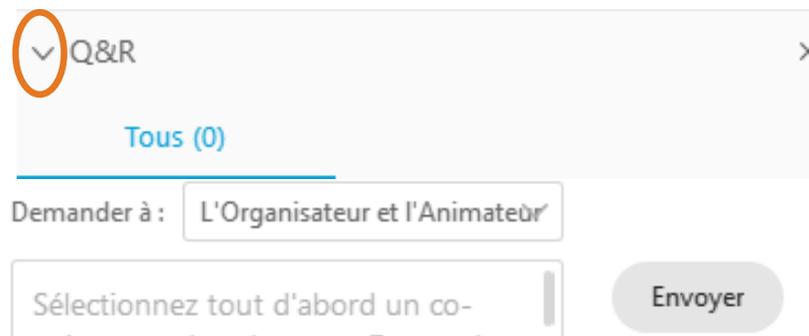


Fonctionnement de la conférence

- Vous pourrez voir l'écran et entendre les animateurs (connexion à l'audio obligatoire au 01 70 91 86 46 ou directement via votre ordinateur)
- **Vous ne pourrez pas parler** (microphones désactivés) mais vous pourrez poser vos questions par écrit via **le module questions/réponses (Q&R)** (en haut à droite de l'écran)



- Pour y accéder, cliquez sur la **flèche** afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boîte de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages à « L'organisateur et l'animateur »



- Cette web conférence est enregistrée



Webconférence "Autocontrôle – L'essentiel des TDC ArcanH et Aramis" ENC HAD

25 mai 2023



Objectifs des sessions sur les TDC et points méthodologiques en 3 webinaires

- Module 1 : Appropriation des TDC ➡ **Réaliser son autocontrôle** en V1
- Module 2 : Analyse des résultats de coûts ➡ **Analyses via les TDC et la base de coûts**
- Module 3 : Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution ➡ **Améliorer / Corriger ses données en V1+n**



Support de présentation et enregistrements du webinaire disponibles dans les prochains jours sur :

<https://www.atih.sante.fr/enc-had-donnees-2022>

Agenda

- Comment accéder aux Tableaux de Contrôle (TdC) ?
- Les ressources documentaires
- Quelles thématiques ?
- Les premiers TdC à étudier: Rubriques 1 & 2 & 3

Comment accéder aux TdC ?

La plateforme e-ENC

<https://enc-sanit.atih.sante.fr/>

Cette plateforme vous permet de



transmettre
des données



commander des
tableaux de contrôle



valider
des
données



accéder à la
restitution
d'informations

Tableaux de contrôle

Télécharger tous les tableaux et documents (.zip)

[Voir les tableaux en html](#)

Ressources



[Guide de lecture des tableaux de contrôle](#)



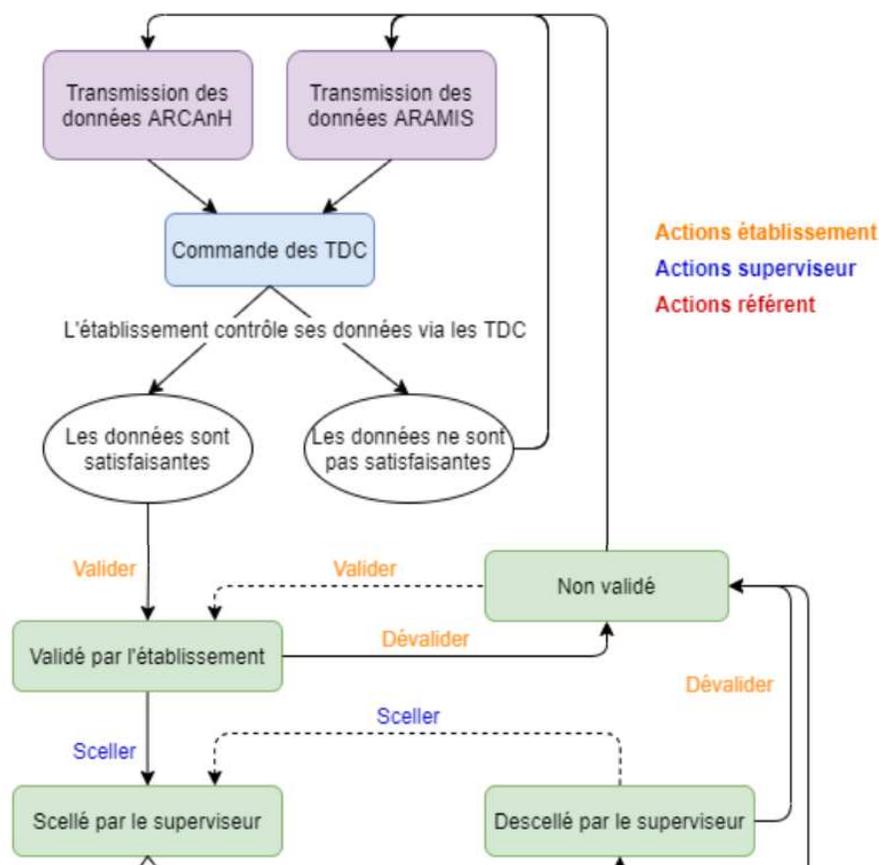
[Liste des tableaux de contrôle \(.xls\)](#)

Déroulement de l'utilisation des TdC

L'établissement:

- transmet ses données
- commande les TdC
- contrôle les TdC et ses données
- corrige les données le cas échéant, retransmet, commande les TdC et contrôle
- lorsque les données sont satisfaisantes, valide pour donner la main au superviseur
- les données ne sont plus modifiables tant que le superviseur n'a pas vérifié les données

Schéma global du processus de validation des données sur la plateforme e-ENC



Ressources documentaires

Tableaux de contrôle

Télécharger tous les tableaux et documents (.zip) [Voir les tableaux en html](#)

Ressources

-  Guide de lecture des tableaux de contrôle
-  Liste des tableaux de contrôle (.xls)

Accès rapide

-  [Documentation ENC MCO 2022](#)
-  [Documentation ENC SSR 2022](#)
-  [Documentation ENC HAD 2022](#)
-  [Les logiciels ARCAh, ARAMIS et VisualENC](#)

→ Accès direct avec le lien sous chaque tableau

Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisée (charte qualité)

Guide de lecture du [tableau 1.0](#)

	Version établissement	Version attendue
Version ARAMIS	2022.1.0	2022.1.0
Version ARCAh	2022.2.1	2022.2.0 ou 2022.2.1.0

Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisés (charte qualité)

	Version établissement	Version attendue
Version ARAMIS	2022.1.0 => par exemple Visible dans l'entête en ouvrant le logiciel	2022.2.0 (par exemple)
Version ARCAh	2022.1.0 => par exemple Visible dans l'entête en ouvrant le logiciel et dans les onglets du classeur	2022.2.0 (par exemple)

⇒ Critère de la charte qualité

Objectif :

Les versions établissement doivent être identiques aux versions attendues en tenant compte des mises à jour des logiciels au cours de la campagne.

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues d'ARCAh et d'ARAMIS.

Ressources documentaires

<https://www.atih.sante.fr/enc-had-donnees-2022>

Webinaires d'information aux outils de l'ENC

Thématiques	Liens vidéos	Diaporamas
Lancement de la campagne ENC	Vidéo	Support de présentation
Tutoriels ENC	Lien vers la page internet	

Consignes de mise en œuvre de l'ENC HAD	Ce document apporte des précisions quant à la mise en œuvre de l'ENC au sein des établissements.
Guide des outils ENC <i>Mise à jour le 17/04/2023</i>	Ce document comprend les formats des fichiers à importer dans le logiciel ARAMIS, les guides d'utilisation de la plateforme (e-ENC) et de la GED.
Codes imports	Ce fichier fournit tous les codes imports sous format Excel.
Guide utilisateur ARCAH - Identification et paramétrage Guide utilisateur ARCAH - Classeur et transmission	Le guide utilisateur ARCAH comprend les formats de fichiers à importer dans le logiciel ARCAH. Ces 2 guides sont par ailleurs téléchargeables directement dans le logiciel.
Guide utilisateur ARAMIS HAD	Ce logiciel a pour vocation de contrôler les formats des données de séjour (séquences, nombre d'UO et charges directes) et de les anonymiser avant de les transmettre sur la plateforme dédiée à l'ENC. Ce guide est par ailleurs téléchargeable directement dans le logiciel.
Guide des tableaux de contrôle <i>Mis en ligne le 20/04/2023</i>	Ce document décrit le contenu et l'objectif de chaque tableau de contrôle de la campagne ENC SSR 2022. Il permet à l'établissement de comprendre les contrôles réalisés à l'aide d'exemples précis dans le but de produire des données finales cohérentes et de qualité.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

30 septembre N+1

Coût
des
GHPC

RUBRIQUE 4 : Coût des séjours et Synthèse

Coûts des GHPC TDC 14

5 axes
d'analysedéclinés en 39
tableaux de
contrôle

RUBRIQUE 3: Recueil au séjour et Coût des sections

- (1) Charges suivies au domicile du patient – Matériel de location TDC 5
- (2) Charges suivies au domicile du patient – Matériel acheté ou en crédit-bail TDC 6
- (3) Charges suivies au domicile du patient – Autres charges au domicile du patient TDC 7
- (4) Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants salariés TDC 8
- (5) Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants libéraux TDC 9
- (6) Séjours ou séquences atypiques TDC 10
- (7) Fonctions support aux activités de soins HAD TDC 11
- (8) Fonctions logistiques et structure TDC 12
- (9) Immobilisations TDC 13

Bilan du PMSI

déclinés en 7 tableaux
de contrôle

RUBRIQUE 2 : Données PMSI

- (1) Contrôle des données PMSI TDC 3
- (2) Contrôle de l'exhaustivité de l'activité TDC 4

30 Juin N+1

3 points de contrôle

déclinés en 47 tableaux html et
Excel de contrôle

RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation

- (1) Contrôle de la cohérence du découpage TDC 1
- (2) Contrôle de la qualité des données d'ARCANH TDC 1
- (3) Contrôle des données ARAMIS TDC 2

Préalable : version des logiciels

Version des logiciels : TDC 1.0

Thématiques des TdC

RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation

RUBRIQUE 2 : Données PMSI

RUBRIQUE 3 : Recueil au séjour et coûts des sections

RUBRIQUE 4 : Coûts des séjours

RUBRIQUE 5 : Ensemble des tableaux de contrôle

webconférence
actuelle

prochaine
webconférence
12 juin

1 – 1^{ère} étape de validation

RUBRIQUE 1 : 1^{ère} étape de validation

Doc 1 : Classeur ARCAAnH

 Télécharger

Doc 2 : Comparaison codes analytiques 2021 et 2022

 Voir

Doc 3 : Détail de la correspondance

 Télécharger

Tableaux 1 : Points à valider ARCAAnH

 Voir

Tableaux 1.7 : Comparaison des classeurs ARCAAnH 2021 et 2022  Télécharger

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

 Voir

Doc 4 : Rapport d'atypies des fichiers ARAMIS

 Voir

2 – Données PMSI

RUBRIQUE 2 : Données PMSI



Tableaux 3 : Données PMSI

 Voir

Tableaux 4 : Exhaustivité de l'activité

 Voir

Doc 5 : Résultats OVALIDE

 Voir

3 – Recueil au séjour et Coût des sections

RUBRIQUE 3 : Recueil au séjour et coûts des sections



Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - Matériel de location

Voir

Tableaux 6 : Charges suivies au domicile du patient - Matériel acheté ou en crédit bail

Voir

Tableaux 7 : Charges suivies au domicile du patient - Autres charges au domicile du patient

Voir

Tableaux 8 : Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants avec un suivi en minutes

Voir

Tableaux 9 : Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants avec un suivi en montants

Voir

Tableaux 10 : Séjours ou séquences atypiques

Voir

Tableaux 11 : Fonctions support aux activités de soins HAD

Voir

Tableaux 12 : Fonctions logistique et structure

Voir

Tableaux 13 : Immobilisations

Voir

4 – Coût des séjours et Synthèse

RUBRIQUE 4 : Coûts des séjours

Tableaux 14 : Coûts par GHPC

 Voir

Doc 6 : GHPC observés par SA

 Télécharger

Doc 7 : Analyse des GHPC par coût journalier et durée

 Télécharger

Doc 8 : Analyse des SA intervenants en atypie

 Télécharger

Doc 9 : Analyse des SA LM et LGG en atypie

 Télécharger

Doc 10 : Analyse des GHPC en atypie

 Télécharger

Doc 11 : Coûts décomposés par GHPC

 Télécharger

Doc 12 : Coûts décomposés détaillés par GHPC

 Télécharger

5 – Ensemble des TDC

RUBRIQUE 5 : Ensemble des tableaux de contrôle



Doc 13 : Tableaux de contrôle sous format EXCEL

 [Télécharger](#)

Ce fichier se nomme : FINESS.2022.enchad.19tbxls.xlsx

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Tableaux 1 : Points à valider ARCANH
 - Tableau 1.0 Version des logiciels utilisés (charte qualité)
 - Tableaux 1.1 Analyse de la cohérence du découpage analytique en SA ARCANH/ARAMIS et N/N-1
 - Tableau 1.2 Contrôles d'ARCANH
 - Tableau 1.2.1 Indicateurs de la feuille « Contrôles » d'ARCANH
 - Tableau 1.2.2 Bouclage ARCANH
 - Tableau 1.4 Pourcentage de charges à caractère médical restant sur la fonction Logistique Médicale
 - Tableau 1.4.1 Pourcentage de charges à caractère médical restant sur la section Pharmacie (charte qualité)
 - Tableau 1.4.2 Pourcentage de charges de matériel médical et entretien-maintenance de matériel médical restant sur la section Génie Biomédical
 - Tableau 1.5 Charges et produits affectées en SA CNI/PND
 - Tableaux 1.6 Vérification des charges de personnel salarié et ETP sur les sections
 - Tableaux 1.7 Comparaison des classeurs ARCANH N-1 et ARCANH N

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 1 : Points à valider ARCANH

○ Tableau 1.2 Contrôles d'ARCANH

○ Tableau 1.2.1 Indicateurs de la feuille « Contrôles » d'ARCANH

Tableau 1.2.1 : Indicateurs de la feuille <Contrôles> d'ARCANH en cas d'anomalie (charte qualité)

Contrôle	Libellé	Résultat du contrôle	Contrôle pour le critère RIV sur les données comptables de qualité
3-SA : C3	Il y a des montants négatifs dans cette phase en comptes de charges	A vérifier	NON
6-cd : C2	"Il y a des soldes négatifs dans cette phase	A vérifier	NON
7-champs : C4	Des charges de produits médicaux ont été rajoutées en compte de tiers. Ces montants doivent être ajoutés à la base de calcul de la clé de répartition - euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie- dans les onglets 7	A vérifier	NON
7-LOG : C3	Des charges de produits médicaux ont été rajoutées en compte de tiers. Ces montants doivent être ajoutés à la base de calcul de la clé de répartition - euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie - dans les onglets 7	A vérifier	NON

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Tableaux 1 : Points à valider ARCAAnH
 - Tableau 1.2 Contrôles d'ARCAAnH
 - Tableau 1.2.2 Bouclage ARCAAnH

Type de montant	Montant
Charges - produits du total des charges et produits ventilés en phase 2-PC	-116 982,0
Charges - produits CNI_PND en phase 2-PC	-161 591 547,5
Charges - produits (hors CNI_PND) en phase 2-PC (A)	161 474 565,5
TOTAL charges - produits (-cellule Z986) en phase 2-PC (B)	161 474 565,5
Ecart (A-B)	0,0
Montant des charges directes en phase 6-cd cellule P80	23 163 173,5
Montant des charges résiduelles en phase 6-cd cellule P81	15 725 825,8
Montant des charges nettes (hors consultations, LM, LGG et STR, et charges à suivre au séjour) en phase 4-pdt	88 122 626,5
Montant des charges nettes de consultations en phase 4-pdt	1 744 201,6
Montant de LM/LGG/STR ventilé sur les RCRA et activités subsidiaires en phase 5	2 473 590,8
Montant de LGG/STR hors LGG Hôtel hospitalier en phase 7-champs	26 524 801,4
Montant des charges de LM en phase 7-LOG	3 037 155,2
Montant des charges de LGG Hôtel hospitalier en phase 7-LOG	2 528,9
Montant des charges de LM/LGG Hôtel hospitalier (hors montant à répartir en phase 7-LOG) en phase 7-champs	680 663,7
TOTAL des charges affectées sur les phases ARCAAnH (C)	161 474 567,3
TOTAL des charges résiduelles en phase 2-hono (D)	0,0
Ecart (B+D)-C	-1,8

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH

- Tableau 1.4.1 Pourcentage de charges à caractère médical restant sur la section Pharmacie (charte qualité)

Poste	Montant des charges brutes totales	% restant sur la SA Pharmacie N	% restant sur la SA Pharmacie N-1
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	22 052 460	0,0	0,0
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	7 469 222	1,5	1,5
Médicaments sous ATU	1 568	0,0	0,0
Produits sanguins labiles	980 410	0,0	0,0
DMI facturables en sus des prestations d'hospitalisation	2 017 591	0,0	0,0
DMI non facturables en sus des prestations d'hospitalisation	2 794 003	0,0	0,0
Autres consommables médicaux	18 164 071	1,1	1,1
Total	53 479 325	0,6	0,6

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH

○ Tableau 1.4.2 Pourcentage de charges de matériel médical et entretien-maintenance de matériel médical restant sur la section Génie Biomédical

Comptes analytiques	Libellés de comptes	Montant des charges brutes totales	% restant sur la SA Génie Biomédical N	% restant sur la SA Génie Biomédical N-1
61223CBMED	Crédit-bail mobilier : Matériel médical (hors 61223PN pour ENC HAD)	1 096 547	0.0	0.0
61223PN	Crédit-bail mobilier (pour ENC HAD) : Matériel médical à pression négative	0	0.0	.
613152EQUIP	Locations mobilières à caractère médical : Equipements (hors 613152PN pour ENC HAD)	1 950 648	0.0	0.0
613152PN	Locations mobilières à caractère médical (pour ENC HAD) : Equipements, matériel à pression négative	457 540	0.0	0.0
681125M	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations techniques, matériel et outillage médicaux (hors PN pour ENC HAD)	2 096 906	2.5	2.5
681125PN	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (pour ENC HAD) : Installations techniques, matériel et outillage médicaux à pression négative	960	0.0	0.0
TOTAL Matériel médical		5 602 601	0.9	0.9
615151	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel et outillage médicaux	540 911	4.0	4.0
615162	Maintenance sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel médical	1 738 035	1.6	1.6
TOTAL Entretien-Maintenance		2 278 946	2.2	2.2

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH
 - Tableau 1.5 Charges et produits affectés en SA CNI/PND

N° compte	Libellé du compte	Nature de CNI/PND	Montant 2021	Montant 2020
Affectation obligatoire en CNI_PND_N	CNI par nature	CNI_PND_N	200 000,0	210 000,0
TOTAL CHARGES NON INCORPORABLES			200 000,0	222 000,0
7488	Autres subventions et participations	CNI_PND_A	510 000,0	505 000,0
Affectation obligatoire en CNI_PND_H	PND - Produits de l'activité hospitalière	CNI_PND_H	5 000 000,0	4 900 000,0
Affectation obligatoire en CNI_PND_N	PND par nature	CNI_PND_N	120 000,0	115 000,0
TOTAL PRODUITS NON DEDUCTIBLES			5 630 000,0	5 520 000,0

Rappel des consignes:

Les charges et les ETP correspondant à la mise en œuvre de l'ENC sont à affecter dans **la SA Activité Hors Etude ENC « HORS_ETUDE_ENC »** - changement depuis l'année dernière (avant en CNI). Si aucune charge liée à la réalisation de l'ENC, justifier auprès du superviseur.

Le financement ENC est à mettre en produits non déductibles (PND).

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH
 - Tableau 1.6.4 : Charges de personnel autre salarié et ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur 2022	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur 2021	ETP PA 2022	ETP PA 2021	Ratio charges/ETP PA 2022 (A)	Ratio charges/ETP PA 2021 (B)
HORS_ETUDE_ENC	Réalisation ENC	10 000	9 500	0,20	0,20	50 000	47 500
Total Hors ENC		10 000	9 500	0,20	0,20	50 000	47 500

Si réalisation de l'ENC avec personnel salarié de l'établissement, il apparaît en 1.6.4. dans la SA « HORS_ETUDE_ENC »

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH

Tableaux 1.6 Vérification des charges de personnel salarié et ETP sur les sections

Tableau 1.6.3 : Charges de personnel soignant salarié et ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Montant des charges brutes de PS hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PS hors personnel extérieur N-1	ETP PS N	ETP PS N-1	Ratio charges/ETP PS N (A)
935310221T	Infirmier - 1	761 487	761 487	3,15	3,15	241 742
935310231T	Aide-soignant - 1	449 492	449 492	6,00	6,00	74 915
935310261T	Puéricultrice - 1	20 583	20 583	0,07	0,07	311 857

La cellule est surlignée si elle sort des bornes suivantes :

PS: Min : 20k€ Max : 140k€

PA : Min : 20k€ Max : 100k€

PM : Min : 40k€ Max : 200k€

SF : Min : 30k€ Max : 120 k€

PI et SF_PI: Min : 5k€ Max : 60k€

Tableau 1.6.4 : Charges de personnel autre salarié et ETP

Tableaux 1.6.5 et 1.6.6 : Charges de personnel médical / interne salarié et ETP

Tableaux 1.6.7 et 1.6.8 : Charges de personnel sage-femme / Sage-femme interne salarié et ETP

Onglet ETPR: ARCAⁿH

Vérifier l'onglet ETPR: coût moyen du personnel

ETPR				HADHORSSAMT	HADHORSSAMT	HADHORSSAMT	HADHORSSAMT	HADHORSSAMT	
<p>Retour au sommaire</p> <p>Dans cet onglet, vous allez réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA ▶ Les ETPR liés aux postes de charges des personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR ▶ Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement 				Type	INTER	INTER	INTER	INTER	INTER
				Libellé SA	Médecin	Infirmier salarié	Infirmier libéral	Infirmier intérimaire	Aide-soignant salarié
					935310202	935310221	935310222	935310223	935310231
Saisie des ETPR PS (hors ETPR liés aux comptes 6462 et 6464)	PS_ETPR	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Personnels soignants (IDE et Aides-soignants)	101,94		17,00				22,00
Total ETPR Personnel Soignant			101,94	0,00	17,00	0,00	0,00	22,00	
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PS_REMU + PS_REMB + 6492PS + 648PS_RA (si ENG MOO)	5 407 009	0	1 121 521	0	0	1 208 585	
Coût moyen du Personnel soignant			53 041 €	non concerné	65 972 €	non concerné	non concerné	54 936 €	

En cas d'atypie, justifier auprès du superviseur et/ou corriger le montant ARCAⁿH « onglet 3-SA » ou les ETP « onglet ETPR »

Onglet Contrôles: ARCAH

Vérifier les contrôles et noter les justifications

En cas de contrôle ≠ de « OK »: justifier en ajoutant un commentaire dans l'onglet « contrôles » d'ARCAH

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffire à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle	Zone de saisie libre
1- DA Données administratives			
DA : C4	Etbs ayant des SA HAD : contrôles sur les données des intervenants	OK	
DA : C5HAD	Etbs ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	OK	
DA : C6	Etbs ayant des SAMT : contrôles sur les données des ICR	OK	
1-DA Données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)			
DA : C17	Etbs ayant des SA HAD : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C18	Etbs ayant des SAMT : contrôles sur les données des surfaces (facultatif sauf ENC SSR)	OK	
DA : C19	Contrôles sur la LGG : données des surfaces (facultatif)	A vérifier	
DA : C20	Contrôles sur la LM : données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C21	Contrôles sur les colonnes Autres activités : données des surfaces (facultatif)	A vérifier	
ETPR : C2	Etbs ayant des SA SSR : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C3	Etbs ayant des SA HAD : contrôles sur les données des ETPR	A vérifier	
ETPR : C4	Etbs ayant des SAMT : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C5	Etbs HAD : ayant des intervenants mis à disposition suivis en minutes : contrôle sur les données des ETP	OK	
ETPR : C6	Contrôle de cohérence : présence simultanée de charges et d'ETPR	A vérifier	
ETPR_01	Remplissage de l'onglet	OK	
ETPR_02	Présence charges et ETPR - PM hors internes et étudiants	OK	
ETPR_03	Présence charges et ETPR - PNM	A vérifier	
ETPR_04	Présence charges et ETPR - PS	A vérifier	
ETPR_05	Présence charges et ETPR - PA	OK	
ETPR_06	Présence charges et ETPR - SF hors internes et étudiants	OK	
ETPR_07	Présence charges et ETPR - SF Internes et étudiants	OK	
ETPR_08	Présence charges et ETPR - PM Internes et étudiants	OK	

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 1 : Points à valider ARCAⁿH

○ Tableaux 1.7 Comparaison des classeurs ARCAⁿH N-1 et ARCAⁿH N

Ce fichier permet à l'établissement et au superviseur de comparer les éléments inscrits dans les différentes phases ARCAⁿH entre N et N-1.

Tableau 1.7.1 : Evolution des charges et produits, des ETP et de l'activité entre N-1 et N par SA
Tableau 1.7.2 : PCE : Evolution des comptes de charges du PCE entre N-1 et N
Tableau 1.7.3 : PCE : Evolution des comptes de produits du PCE entre N-1 et N
Tableau 1.7.4 : Retraitements des honoraires : Evolution des éléments hors comptabilité d'exploitation entre N-1 et N
Tableau 1.7.5 : Retraitements du crédit bail : Evolution du crédit bail entre N-1 et N
Tableau 1.7.6.1 : Phase 3 : Evolution des totaux de charges et produits par compte entre N-1 et N
Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N
Tableau 1.7.7 : Phase 5 : Evolution des recettes par SA et par compte entre N-1 et N
Tableau 1.7.8 : Phase 5 : Evolution du montant des charges induites par section entre N-1 et N
Tableau 1.7.9 : Phase 6 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge entre N-1 et N
Tableau 1.7.10 : Evolution du montant des charges directes et résiduelles par poste de charge et par SA entre N-1 et N
Tableau 1.7.11 : Phase 7 champ : Evolution des clés et montants de la LGG et LM par champ d'activité entre N-1 et N
Tableau 1.7.12 : Phases 7 : Vérification des phases
Tableau 1.7.13 : Phase 7 LOG : Evolution des clés et montants de la LGG et LM par SA entre N-1 et N
Tableau 1.7.14 : Immo : Evolution des montants d'actif brut par SA et par compte entre N-1 et N

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Focus: Tableau 1.7.1 Evolution des charges et produits, des ETP et de l'activité entre N-1 et N par SA

Ce tableau permet de détecter et d'analyser les variations atypiques des charges par rapport à l'activité entre N et N-1.

Les variations fortement dé-corrélées entre les charges et l'activité devront être justifiées

Libellé	Charges nettes				Activité					
	Montant total N	Montant total N-1	Evolution en montant	Evolution en %	Nature de l'UC/clé N	Nature de l'UC/clé N-1	Nombre d'UC/clés N	Nombre d'UC/clés N-1	Evolution en nombre	Evolution en %
Infirmier salarié	1 450 000	1 160 000	290 000	25,00	Nombre de minutes ARAMIS	Nombre de minutes ARAMIS	1 800 000,00	1 700 000,00	100 000,00	5,88
Infirmier intérimaire	250 000	240 000	10 000	4,17	Nombre de minutes ARAMIS	Nombre de minutes ARAMIS	16 000,00	25 000,00	-9 000,00	-36,00
Aide-soignant salarié	1 200 000	900 000	300 000	33,33	Nombre de minutes ARAMIS	Nombre de minutes ARAMIS	2 100 000,00	1 564 500,00	535 500,00	34,23

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS
 - Tableau 2.1 Fichiers importés dans ARAMIS
 - Tableau 2.2 Comparaison des données saisies entre ARCANH et ARAMIS (Nombre d'heures, de passage par intervenant HAD, UO des SAMT le cas échéant)
 - Tableau 2.3 Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCANH
 - Tableau 2.4 Taux de suivi au séjour des montants par type de dépenses
 - Tableau 2.5 Taux de suivi au séjour des intervenants avec un suivi en minutes
 - Tableau 2.6 Taux de suivi au séjour des passages des intervenants suivis en montants
 - Tableau 2.7.1 Répartition des charges de personnel extérieur sur les sections d'analyse par catégorie
 - Tableau 2.7.2 Répartition des charges d'indus sur les sections d'analyse
 - Tableau 2.8 : Vérification de cohérence entre l'onglet 2-Hono d'ARCANH et le fichier 4 et 4bis d'ARAMIS
 - Tableau 2.9 Evolution des charges et des coûts d'UO des SAMT entre N-1 et N

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

- Tableau 2.2 Comparaison des données saisies entre ARCANH et ARAMIS (Nombre d'heures, de passage par intervenant HAD, UO des SAMT le cas échéant)

Type	Libellé	Type d'intervenant	Unité	ARCANH (A)	ARAMIS (B)	Ecart (A-B)
Intervenants / Suivis en minutes	N° SA : 935310221 Infirmier - 1	Personnel salarié	Nombre d'heure	23 292,6	23 292,6	0,0
			Nombre de passages	44 682,0	44 682,0	0,0
	N° SA : 935310231 Aide-soignant - 1	Personnel salarié	Nombre d'heure	30 326,3	30 326,3	0,0
			Nombre de passages	44 791,0	44 791,0	0,0
	N° SA : 935310261 Puéricultrice - 1	Personnel salarié	Nombre d'heure	512,4	512,4	0,0
			Nombre de passages	888,0	888,0	0,0
	N° SA : 935310321 Psychologue - 1	Personnel salarié	Nombre d'heure	173,7	173,7	0,0
			Nombre de passages	175,0	175,0	0,0
Intervenants / Suivis en montants	N° SA : 935310202 Médecin - 2	Personnel libéral	Nombre de passages	1 833,0	1 833,0	0,0
	N° SA : 935310222 Infirmier - 2	Personnel libéral	Nombre de passages	19 686,0	19 686,0	0,0

Attention: La colonne écart doit être strictement égale à 0

Vous pouvez utiliser la nouvelle fonctionnalité d'ARAMIS: « export des données des fichiers 5 et 6 vers ARCANH » pour être sûr d'être à 0. Attention lorsque vous modifiez ARAMIS → mise à jour ARCANH

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

- Tableau 2.3 Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCAH

Numéro du fichier	Type de dépense de la section CDP	Montant transmis ARAMIS (A)	Montant des charges suivies au séjour déclaré en phase 6 ARCAH (B)	Ecart entre montant ARAMIS et montant ARCAH (en Euros) (A-B)	Ecart entre montant ARAMIS et montant ARCAH (en %) [(A-B)/B]
fichier 1	Locations des matériels médicaux HAD, liste traceurs	34 423,4	34 423,4	0,0	0,0
fichier 1	Locations des matériels médicaux HAD, hors liste traceurs	211 806,8	211 806,7	0,0	0,0
fichier 1	Locations des matériels médicaux HAD à pression négative	88 832,6	88 832,7	0,0	0,0
fichier 2	Amortissements et crédit-bail des matériels médicaux HAD, liste traceurs	3 490,0	3 490,0	0,0	0,0
fichier 2	Amortissements et crédit-bail des matériels médicaux HAD, hors liste traceurs	4 940,1	4 725,5	214,6	4,5
fichier 2	Amortissements et crédit-bail des matériels médicaux HAD à pression négative	210,3	210,3	0,0	0,0

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

○ Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

○ Tableau 2.4 Taux de suivi au séjour des montants par type de dépenses

Type de dépense	Montant total ARCA ⁿ H Phase 6 HAD (A)	Montant transmis ARAMIS avec date (B)	Taux charte qualité : objectifs de taux de suivi au séjour et à la date (%)	Taux de suivi au séjour et à la date (%) N +(B/A)	Insuffisance de suivi au séjour (en montant) N Si (D)<(C) : (A)x(C)-(B)
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus (+ FICHCOMP)	796 590,7	701 172	50	88,0	.
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	250 643,1	243 782	90	97,3	.
Spécialités pharmaceutiques sous ATU	342,8	315	90	92,0	.
Consommables médicaux	1 059 766,5	445 109	50	42,0	84 774,7
<i>Matériel médical</i>	<i>456 727,6</i>	<i>254 660</i>	<i>50</i>	<i>55,8</i>	.
Locations des matériels médicaux HAD	447 047,6	246 230	50	55,1	.
Amortissements et crédit-bail des matériels médicaux HAD**	9 680,0	8 430	50	87,1	.

Un des contrôles les plus importants:

Justifier les taux > 100% ou < charte qualité de façon détaillée auprès du superviseur (défaut de suivi, 33 provisions Factures Non Parvenues, remises de fin d'année, retour en stock...)

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

Tableau 2.5 Taux de suivi au séjour des intervenants avec un suivi en minutes

Libellé officiel	ETP rémunéré SA intervenant dédié au soin (A)	Nombre d'heures théoriques (B)	Nombre d'heures ARAMIS (C)	Diff (heures)*(C-B)	Taux de suivi (%) (C/B)	Poids de la part en soin (%)	Poids de la part du transport (%) N	Poids de la part du transport (%) N-1	Evolution en % du poids de la part du transport par rapport à N-1
Infirmier	15,00	24 105,0	23 292,0	-813,0	96,6	82,2	17,8	21,4	-16,8
Aide-soignant	20,00	32 140,0	30 326,0	-1 814,0	94,4	76,9	24,7	27,1	-8,9
Masseur-kinésithérapeute	1,79	2 876,5	2 456,0	-420,5	85,4	76,3	23,7	23,0	3,0
Aide à la vie	2,10	3 374,7	3 323,0	-51,7	98,5	81,9	18,1	14,8	22,3
Total	38,89	62 496,2	59 397,0	-3 099,2	95,0	78,2	21,8	24,4	-10,6

*Nombre d'heures théoriques = ETP dédié au soin SA intervenant x 1607 heures

**ETP intervenant/(ETP intervenant + ETP transport)

Taux de suivi des minutes au domicile du patient (salarié et mis à disposition suivis en minutes) tous intervenants confondus = 95 % [taux charte qualité attendu : 90%]

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- Points d'attention sur le Tableau 2.5 Taux de suivi au séjour des intervenants avec un suivi en minutes

1. Justifier les taux de suivi < charte qualité

2. Contrôler la juste affectation du minutage entre:

- **Temps dédié au soin: au domicile du patient**

- **Temps dédié au soin: transport**

- **BCMSS** - Charges d'intervenants pour les **temps de coordination**: La quote-part du temps de personnel des intervenants salariés (travaillant habituellement au domicile du patient) pour le temps liés à la phase de coordination médicale, soignante et sociale.

- **BCMSS - Personnel Autre**: Cette section regroupe les charges de **personnel autre** assurant des fonctions de **coordination**. Pour la psychologue salariée = temps passé au bureau, en recherche, au téléphone

3. Justifier l'évolution du poids de la part transport N/N-1 si supérieur à 10% d'écart

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS

Tableau 2.6 Taux de suivi au séjour des passages des intervenants suivis en montants

Libellé officiel	Montant ARCAH (A)	Montant transmis ARAMIS avec date (B)	Taux de suivi au séjour et à la date (en %) N (B/A)	Taux de suivi au séjour et à la date (en %) N-1	Taux de suivi au séjour et à la date moyen de l'échantillon (en %) N-1	Montant transmis ARAMIS sans date (C)	Taux de suivi au séjour (en %) N (B+C)/A	Montant SA transport	Poids de la part en soin (%)	Poids de la part du transport N (%)	Poids de la part du transport N-1 (%)	Evolution en % du poids de la part du transport par rapport à N-1
Masseur-kinésithérapeute	162 000	152 000	93,8	95,3	98,2	0	94,1	24 448	86,9	13,1	13,9	-5,7
Total	2 702 050	2 669 780	98,8	90,9	99,1	0	101,1	333 136	89,4	10,6	8,8	21,0
Total	2 702 050	2 669 780	98,8	90,9	99,1	0	101,1	333 136	89,4	10,6	8,8	21,0

Taux charte qualité :

Objectif de taux de suivi au séjour et à la date par SA = 90% pour chaque intervenant suivi en montant = libéraux + intérimaires + mis à dispo

Attention aux petits montants qui ont des taux de suivi < 90%

Justifier l'évolution du poids de la part transport N/N-1 si supérieur à 10% d'écart



AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION



Temps d'échange





Webconférence "Autocontrôle – L'essentiel des TDC ArcanH et Aramis" ENC HAD

25 mai 2023



Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

- Tableaux 3 : Données PMSI
 - Tableau 3.1 Bilan du groupage
 - Tableau 3.2 Fréquence des atypies relevées par PAPRICA
 - Tableau 3.3 Contrôle sur la combinaison (Séjour/Séquence/RAPSS) dans la base PMSI
 - Tableau 3.4 Contrôle OVALIDE sur le nombre de jours de présence simultanée

- Tableaux 4 : Exhaustivité de l'activité
 - Tableau 4.1 Evolution de l'activité entre N-1 et N (PMSI)
 - Tableau 4.2 Répartition du nombre de séjours et séquences observés dans la base PMSI
 - Tableau 4.3 : Focus sur les journées en EHPAD

- Doc 5 : Résultats OVALIDE

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

○ Tableaux 3 : Données PMSI

○ Tableau 3.1 Bilan du groupage

Code retour	Nombre de RAPSS	Taux observé en RAPSS (%)	Taux moyen observé en RAPSS de l'échantillon N-1 (%)	Nombre de séquences	Taux observé en séquences (%)	Taux moyen observé en séquences de l'échantillon N-1 (%)
Groupage sans erreur	2 680	68,5	91,0	1 361	72,6	88,8
Groupage avec erreur non bloquante	1 116	28,5	8,9	448	23,9	11,1
Dont GHPC=9999 et GHT différent de 99	0	0,0	0,1	0	0,0	0,1
Sous-total groupage correct	3 796	97,0	99,9	1 809	96,5	99,9
Groupage avec erreur bloquante	116	3,0	0,1	66	3,5	0,1
Total	3 912	100,0	100,0	1 875	100,0	100,0

Le groupage avec erreur bloquante doit être < 1%

Il n'y a pas de taux cible pour le groupage d'erreur non bloquante

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

○ Tableaux 3 : Données PMSI

○ Tableau 3.2 Fréquence des atypies relevées par PAPRICA

Type de contrôle	Code Erreur	Libellé du code erreur	Nombre d'atypies observées	Répartition (%)
Groupage	C053	Diagnostic principal : n'est pas renseigné au format de la CIM-10 ou n'est pas renseigné	6	0,5
Groupage	C529	N° FINESS EHPA : existence de journées de prise en charge en HAD en dehors des dates de validité de la convention HAD-EHPA	1	0,1
Groupage	C530	Association MPP x MPA : inhabituelle	141	10,6
Groupage	C535	IK inférieur au seuil minimal défini pour cette association MPP x MPA	92	6,9
Contrôle de stabilité des informations au sein d'un même séjour	S601	Date de naissance différente de la référence	68	5,1
Autres contrôles de cohérence du recueil	R806	Nature du séjour non renseignée dans la première séquence du séjour	888	66,7
Total	Total	Total	1 332	100,0

L'établissement doit documenter les anomalies observées – certaines atypies sont des « confirmation de codage » qui continueront à l'avenir sans que cela soit un problème (ex: association MPP x MPA inhabituelle). Pour d'autres, il faudra prendre des mesures correctives pour la campagne suivante.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

- Tableaux 4 : Exhaustivité de l'activité
 - Tableau 4.1 Evolution de l'activité entre N-1 et N (PMSI)

	ENC N (A)	ENC N-1 (B)	Evolution (%) (A-B)/B
Nombre de journées	42 637	42 637	0,00
Nombre de sous-séquences	3 912	3 912	0,00
Nombre de séjours	1 341	1 341	0,00
Nombre moyen de jours par sous-séquence	11	11	0,00
Nombre moyen de jours par séjour	32	32	0,00
Nombre moyen de sous-séquences par séjour	3	3	0,00

L'établissement doit décrire l'évolution des prises en charge que reflètent ces indicateurs

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

○ Tableaux 4 : Exhaustivité de l'activité

○ Tableau 4.3 : Focus sur les journées en EHPAD

Type	Nombre total	Nombre sans charge au domicile du patient	Nombre de prise en charge en EHPAD	Taux de prise en charge en EHPAD (%)	Nombre sans charge au domicile du patient pris en charge en EHPAD	Taux sans charge au domicile des patients pris en charge en EHPAD (%)
Séjours PMSI entiers	3 201	218	445	13,9	120	27
Séquences PMSI entières	5 004	230	578	11,6	130	22

L'établissement doit expliquer si le taux de prise en charge EHPAD impacte certaines atypies comme le nombre de séquences sans charge au domicile.

Le taux de la dernière colonne peut être comparé au taux global de « sans charge au domicile » qui est en TDC 10.2a afin de voir si le lieu de prise en charge EHPAD est un facteur explicatif

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 2 : Données PMSI

- Doc 5: Résultat OVALIDE: score = fréquence des atypies

Scores OVALIDE	Pourcentage de séjour (Etablissement)	Pourcentage moyen de séjour (Echantillon ENC HAD N)
Score 1.Q : QUALITE	30.1	27.0
Score 1.Q.1 : Fonction groupage	24.4	21.0
Score 1.Q.2 : Mode d'entrée et de sortie	0	0.0
Score 1.Q.3 : Codes géographiques	0	0.2
Score 1.Q.4 : Diagnostics	2.3	4.7
Score 1.Q.5 : Actes CCAM	1.1	2.2
Score 1.Q.6 : Chainage	0	0.1
Score 1.Q.7 : Séquencement	0	0.0
Score 1.Q.8 : Mode de prise en charge	0	0.3
Score 1.Q.9 : Indice de Karnofsky	2.3	2.1
Score 1.Q.10 : ESMS	0	0.7



Le Score Qualité OVALIDE est un score d'atypie donc il s'améliore en diminuant

3 – Recueil au séjour et Coût des sections

RUBRIQUE 3 : Recueil au séjour et coûts des sections

Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - Matériel de location

 Voir

Tableaux 6 : Charges suivies au domicile du patient - Matériel acheté ou en crédit bail

 Voir

Tableaux 7 : Charges suivies au domicile du patient - Autres charges au domicile du patient

 Voir

Tableaux 8 : Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants avec un suivi en minutes

 Voir

Tableaux 9 : Suivi des intervenants au domicile du patient – Intervenants avec un suivi en montants

 Voir

Tableaux 10 : Séjours ou séquences atypiques

 Voir

Tableaux 11 : Fonctions support aux activités de soins HAD

 Voir

Tableaux 12 : Fonctions logistique et structure

 Voir

Tableaux 13 : Immobilisations

 Voir

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - *Matériel de location*
 - Tableau 5.1 Répartition des dates fournies par type de matériel loué
 - Tableau 5.2 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel loué) : en montant total
 - Tableau 5.3 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel loué) : en montant par jour d'utilisation

- Tableaux 6 : Charges suivies au domicile du patient - Matériel acheté ou en crédit-bail
 - Tableau 6.1 Répartition des dates fournies par type de matériel acheté ou en crédit-bail
 - Tableau 6.2 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel acheté ou en crédit bail) : en montant total
 - Tableau 6.3 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel acheté ou en crédit-bail) : en montant par jour d'utilisation

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - *Matériel de location*
- Tableau 5.1 Répartition des dates fournies par type de matériel loué

Tableau 5.1 : Répartition des dates fournies par type de matériel loué

Type de matériel loué	Dates présentes/absentes	Nature des dates	Nb lignes transmises ARAMIS	Taux observé (%)
Matériel médical hors liste traceurs	Dates présentes	Date de début/fin location	5 678	100,0
		TOTAL	5 678	100,0
Matériel médical liste traceurs	Dates présentes	Date de début/fin location	456	100,0
		TOTAL	456	100,0
Matériel à pression négative	Dates présentes	Date de début/fin location	675	100,0
		TOTAL	675	100,0

Le taux de montant donne un critère de qualité sur la ventilation des charges de matériel loué.
En effet, les charges des enregistrements avec date manquante sont lissées sur toutes les séquences du séjour

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - *Matériel de location*
 - Tableau 5.2 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel loué) : en montant total

Type de matériel loué	Dates présentes/absentes	Montant ARAMIS transmis	Répartition (en %)	Minimum	Moyenne	Mediane	Maximum
Matériel médical hors liste traceurs	Dates présentes	346 000,0	100,0	0,50	23,5	21,5	550,0
	TOTAL	346 000,0	100,0	0,50	23,5	21,5	550,0
Matériel médical liste traceurs	Dates présentes	97 000,0	100,0	1,20	65,5	64,5	450,0
	TOTAL	97 000,0	100,0	1,20	65,5	64,5	450,0
Matériel à pression négative	Dates présentes	65 000,0	100,0	35,00	220,0	215,0	540,0
	TOTAL	65 000,0	100,0	35,00	220,0	215,0	540,0

Contrôler si:

- le coût journalier minimum est nul: atypie à justifier
- le coût journalier est très élevé : s'informer sur le type de matériel concerné pour vérifier la vraisemblance

En général, on s'attend à des coûts moyens de matériels traceurs soient plus élevés que les non traceurs.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 5 : Charges suivies au domicile du patient - *Matériel de location*
 - Tableau 5.3 Répartition du suivi daté au séjour par type de dépenses (matériel loué) : en montant par jour d'utilisation

Type de matériel loué	Montant ARAMIS transmis	Minimum	Moyenne	Mediane	Maximum
Matériel médical hors liste traceurs	346 000,0	0,20	2,1	1,9	82,0
Matériel médical liste traceurs	97 000,0	0,30	4,5	3,4	76,0
Matériel à pression négative	65 000,0	16,50	20,5	19,5	25,0

Contrôler si:

- le coût journalier minimum est nul: atypie à justifier
- le coût journalier est très élevé : s'informer sur le type de matériel concerné pour vérifier la vraisemblance

En général, on s'attend à des coûts moyens de matériels traceurs soient plus élevés que les non traceurs.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 7 : Charges suivies au domicile du patient - *Autres charges au domicile du patient (consommables médicaux, spé pharma, Sous-Traitance...)*
 - Tableau 7.1 Répartition des dates fournies par type de dépenses au domicile du patient
 - Tableau 7.2 Répartition par type de dépenses : en montant total par séjour
 - Tableau 7.3 Répartition par type de dépenses : en montant par jour couvert par la livraison ou la dotation (ARAMIS)
 - Tableau 7.4 Répartition du nombre de jours couverts par la livraison pour les autres charges
 - Tableau 7.5 Charges d'informatique/téléphonie et charges d'entretien/maintenance du matériel médical de la section CDP

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 7 : Charges suivies au domicile du patient - *Autres charges au domicile du patient (consommables médicaux, spé pharma, ST ...)*
- Tableau 7.3 Répartition par type de dépenses : en montant par jour couvert par la livraison ou la dotation (ARAMIS)

Type de dépense	Minimum	Moyenne	Mediane	Maximum
Consommables médicaux hors liste traceurs	0,00	1,5	0,5	44,7
Consommables médicaux liste traceurs	0,00	1,8	0,7	70,8
Médicaments sous ATU	10,72	102,8	10,7	563,0
Sous-traitance laboratoires	0,00	0,0	0,0	0,0
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	9,10	172,7	180,7	701,0
Spécialités pharmaceutiques hors liste traceurs	0,02	10,7	3,7	587,2
Spécialités pharmaceutiques liste traceurs complémentaire ENC	7,37	34,7	25,5	290,0
Spécialités pharmaceutiques « Médicaments coûteux hors liste en sus et hors ATU » - recueil FICHCOMP	3,94	110,6	82,2	691,6
Transport des patients	0,00	0,0	0,0	0,0

Contrôler si:

- le coût journalier minimum est nul
- le coût journalier est très élevé : s'informer sur le type de produit concerné pour vérifier la vraisemblance

Le minimum s'affiche parfois à 0,0 mais en réalité il y a des décimales, il s'agit d'un montant très faible tout à fait possible.

Justifier les montants extrêmes avec des exemples auprès du superviseur.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 7 : Charges suivies au domicile du patient - *Autres charges au domicile du patient (consommables médicaux, spé pharma, ST ...)*
 - Tableau 7.4 Répartition du nombre de jours couverts par la livraison pour les autres charges

Type de dépense	Nature de la date	Nombre de jours couverts par la livraison	Nombre de lignes transmises ARAMIS	Répartition nombre lignes (%)	Montant ARAMIS	Répartition montant (en %)
Consommables médicaux hors liste traceurs	Date de livraison	7	15 123	100,0	161 967,3	100,0
		TOTAL	15 123	100,0	161 967,3	100,0
Consommables médicaux liste traceurs	Date de livraison	7	3 450	100,0	47 092,5	100,0
		TOTAL	3 450	100,0	47 092,5	100,0

Analyser le nombre de jours couverts renseignés par l'établissement et vérifier la cohérence avec le fonctionnement de la livraison.

Par exemple: si toujours = 7 jours, il n'y a jamais de livraisons d'urgence / de dépannage ?
 Le fonctionnement sera à décrire au superviseur

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 8 : Suivi des intervenants au domicile du patient –
Intervenants avec un suivi en minutes
 - Tableau 8.1 Coût par passage des SA intervenants avec un suivi en minutes
 - Tableau 8.2 Coût horaire des SA intervenants avec un suivi en minutes
 - Tableau 8.3 Distribution des minutes observées dans le fichier ARAMIS par SA intervenant avec un suivi en minutes

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

○ Tableau 8.1 Coût par passage des SA intervenants avec un suivi en minutes

SA intervenant suivi en minutes	Libellé saisi	Type d'intervenant	Montant ARCA ⁿ H phase 4-pdt	Nombre de passages ARCA ⁿ H	Coût/passage (en Euros) N (B)	Coût/passage (en Euros) N-1 (A)	% d'évolution (B-A)/A	Coût moyen/passage (en Euros) de l'échantillon N-1	% d'écart coût/passage par rapport au coût moyen/passage de l'échantillon N-1
935310221	Infirmier salarié	Personnel salarié	8 124 866	333 223	24,38	23,23	4,96	27,05	-9,8
935310231	Aide-soignant salarié	Personnel salarié	3 452 600	141 998	24,31	17,49	39,03	18,71	29,9
935310241	Masseur-kinésithérapeute salarié	Personnel salarié	239 235	6 441	37,14	39,19	-5,23	33,48	11,0
935310251	Sage-femme salarié	Personnel salarié	59 937	2 537	23,62	25,45	-7,17	17,49	35,1
935310261	Puéricultrice salarié	Personnel salarié	220 331	11 940	18,45	21,52	-14,27	20,25	-8,9
935310281	Aide à la vie salarié	Personnel salarié	132 505	2 100	63,10	62,39	1,13	62,40	1,1
935310311	Dietéticien salarié	Personnel salarié	47 413	1 376	34,46	22,43	53,65	22,71	51,7
935310321	Psychologue salarié	Personnel salarié	76 159	1 497	50,87	50,10	1,55	50,57	0,6

Les cellules sont surlignées sur fonds jaune si le coût par passage de l'établissement

- s'écarte de plus de 50% du coût moyen de l'échantillon N-1,
- ou si le coût par passage a une évolution de plus de 30% par rapport à N-1.

Si le coût par passage est atypique, vérifier :

- le nombre de passages: cohérence du Nb passages ARCAⁿH par rapport au nb passages ARAMIS (TDC 2.2), exhaustivité du recueil ARAMIS et taux de suivi ARAMIS (cf TDC 2.5)
- le coût horaire (TDC 8.2): si celui-ci est cohérent alors que le coût de passage de l'est pas, alors chaque ligne ARAMIS pourrait ne pas correspondre à un seul passage.
- les charges de personnel salarié/intérimaire/MAD concerné dans ARCAⁿH: Vérifier la répartition entre section domicile et transport (voire BCMSS) pour l'intervenant (TDC 2.5)

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

○ Tableau 8.2 Coût horaire des SA intervenants avec un suivi en minutes

Type d'intervenant	Montant ARCA _n H phase 4-pdt	Nombre d'heure ARCA _n H	Coût horaire (en Euros) N (B)	Coût horaire (en Euros) N-1 (A)	% d'évolution (B-A)/A	Coût horaire moyen (en Euros) de l'échantillon N-1	% d'écart coût horaire N par rapport au coût horaire de l'échantillon N-1
Personnel intérimaire	1 700	80	21,3	84,9	-75,0	48,8	-56,5
Personnel salarié	1 100 000	24 000	45,8	44,6	2,7	40,6	12,8
Personnel intérimaire	5 200	70	74,3	53,9	37,9	32,9	125,5
Personnel salarié	1 194 335	34 509	34,6	31,1	11,2	27,1	27,8

Si le coût horaire est atypique, vérifier:

- le nombre d'heures dans ARCA_nH : cohérence entre les heures ARCA_nH et les heures ARAMIS (TDC 2.2)
- la répartition des ETP entre section domicile et transport (voire SA BCMSS) pour l'intervenant. (TDC 2.5)

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 8.1 : ratios à partir de données d'ARCA nH

Onglet 1-DA

Données		HAD : Intervenants
		Aide-soignant salarie
	▼ ▲	935310231
Données sur les intervenants (recueil du 01/01/11 au 31/12/11)		
Nombre de minutes au domicile des patients	nbrmin	7 113 360
Nombre de passages au domicile des patients	nbpass	141 998

Coût horaire
Coût par passage

Onglet 4-pdt

Intitulés des postes de charges	Montant total phase 4	HAD : Intervenants	HAD : Transport des intervenants	
		Aide-soignant salarie	Aide-soignant salarie	HAD : BCMSS - Charges d'intervenants pour les temps
		935310231	935310231	93531016
Personnel soignant salarié	8 765 460	3 552 600	234 768	453 678
Produits déduits	234 098	100 000		
Personnel soignant salarié (net)	7 305 614	3 452 600	234 768	453 678

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 8.3 Distribution des minutes observées dans le fichier ARAMIS par SA intervenant avec un suivi en minutes

Libellé saisi	Type d'intervenant	Nb lignes transmises ARAMIS avec minutes	Minimum	Moyenne	Mediane	Maximum
Infirmier salarié	Personnel salarié	36 396	10	47	40	330
Infirmier intérimaire	Personnel intérimaire	43	10	39	40	70
Aide-soignant salarié	Personnel salarié	49 827	10	42	40	245
Aide-soignant intérimaire	Personnel intérimaire	200	10	47	45	95
Masseur-kinésithérapeute salarié	Personnel salarié	3 003	10	54	50	190
Aide à la vie salarié	Personnel salarié	1 184	20	118	120	310

Analyse valeurs extrêmes : correction ou justification

Valeur unique = temps standard donc non conforme à la méthodologie

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 9 : Suivi des intervenants au domicile du patient –
Intervenants avec un suivi en montants
 - Tableau 9.1 Coût du passage par SA intervenant avec un suivi en montants
 - Tableau 9.2 Répartition des dates fournies par SA intervenant avec un suivi en montants
 - Tableau 9.3 Répartition des passages des intervenants avec un suivi en montants : en montant hors indemnités de déplacement
 - Tableau 9.4 Nombre de passages par ligne (recueil dégradé)

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

Tableaux 9 : Suivi des intervenants au domicile du patient – *Intervenants avec un suivi en montants*

Tableau 9.1 Coût du passage par SA intervenant avec un suivi en montants

SA intervenant suivi en montants	Libellé saisi	Type d'intervenant	Montant transmis ARAMIS	Nombre de passages intervenant ARAMIS	Dont nombre de lignes intervenant ARAMIS sans date	Coût/passage (en Euros) N (B)	Coût/passage (en Euros) N-1 (A)	% d'évolution (B-A)/A	Coût moyen/passage (en Euros) de l'échantillon N-1	% d'écart coût/passage N par rapport au coût moyen/passage de l'échantillon N-1
935310202	Médecin traitant	Personnel libéral	90 394,52	3 398	0	26,6	24,9	6,7	40,8	-34,8
935310222	Infirmier libéral	Personnel libéral	4 933 757,49	129 076	0	38,2	12,4	208,6	28,0	36,7
935310223	Infirmier intérim	Personnel intérimaire	203 349,52	15 991	0	12,7	27,2	-53,2	28,0	-54,5
935310233	Aide-soignant intérim	Personnel intérimaire	134 762,08	14 203	0	9,5	25,0	-62,0	22,3	-57,5
935310242	Masseur-kinésithérapeute libéral	Personnel libéral	463 159,99	14 882	0	31,1	26,5	17,2	21,1	47,7
935310252	Sage-femme libéral	Personnel libéral	613 820,90	12 963	0	47,4	33,6	41,0	42,4	11,5

Les cellules sont surlignées sur fonds jaune si le coût par passage de l'établissement

- s'écarte de plus de 50% du coût moyen de l'échantillon N-1,
- ou si le coût par passage a une évolution de plus de 30% par rapport à N-1.

Si le coût par passage est atypique, vérifier :

- le nombre de passages: exhaustivité du recueil ARAMIS et taux de suivi ARAMIS (cf TDC 2.6)
- le coût du personnel libéral/intérim concerné dans ARCAH: Vérifier la répartition entre section domicile et transport (voire coordination) pour l'intervenant.
- chaque ligne ARAMIS correspond-elle bien à 1 seul passage ? A défaut, le nombre de passages concernés par ligne est-il renseigné dans ARAMIS (Cf TDC 9.4)

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 1 : 1^{ère} étape de validation

- RAPPEL:
Tableau 2.6 Taux de suivi au séjour des passages des intervenants suivis en montants

Libellé officiel	Montant ARCAH (A)	Montant transmis ARAMIS avec date (B)	Taux de suivi au séjour et à la date (en %) N (B/A)	Taux de suivi au séjour et à la date (en %) N-1	Taux de suivi au séjour et à la date moyen de l'échantillon (en %) N-1	Montant transmis ARAMIS sans date (C)	Taux de suivi au séjour (en %) N (B+C)/A	Montant SA transport	Poids de la part en soin (%)	Poids de la part du transport N (%)	Poids de la part du transport N-1 (%)	Evolution en % du poids de la part du transport par rapport à N-1
Masseur-kinésithérapeute	162 000	152 000	93,8	95,3	98,2	0	94,1	24 448	86,9	13,1	13,9	-5,7
Total	2 702 050	2 669 780	98,8	90,9	99,1	0	101,1	333 136	89,4	10,6	8,8	21,0
Total	2 702 050	2 669 780	98,8	90,9	99,1	0	101,1	333 136	89,4	10,6	8,8	21,0

Etudier la répartition soin vs transport et son évolution vs N-1

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 9.2 Répartition des dates fournies par SA intervenant avec un suivi en montants

SA intervenant suivi en montants	Libellé saisi	Type d'intervenant	Date absente/présente	Nb lignes transmises ARAMIS	Taux observé (%)
935310222	Infirmier - 2	Personnel libéral	Date présente	19 686	100,0
			TOTAL	19 686	100,0
935310232	Aide-soignant - 2	Personnel libéral	Date présente	2 083	100,0
			TOTAL	2 083	100,0

L'établissement devra justifier les cas des lignes avec date manquante

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 9.3 Répartition des passages des intervenants avec un suivi en montants : en montant hors indemnités de déplacement

SA intervenant suivi en	Libellé saisi	Type d'intervenant	Date absente/présente	Montant transmis ARAMIS hors indemnités	Répartition (%)	Minimum	Moyenne	Mediane	Maximum
935310222	Infirmier - 2	Personnel libéral	Date présente	431 574,8	100,0	0,0	21,9	15,9	131,5
			TOTAL	431 574,8	100,0	0,0	21,9	15,9	131,5
935310232	Aide-soignant - 2	Personnel libéral	Date présente	26 792,9	100,0	4,6	12,9	8,0	87,5
			TOTAL	26 792,9	100,0	4,6	12,9	8,0	87,5
935310233	Aide-soignant - 3	Personnel intérimaire	Date présente	24 998,4	100,0	16,0	23,7	23,7	32,0
			TOTAL	24 998,4	100,0	16,0	23,7	23,7	32,0
935310242	Masseur-kinésithérapeute - 2	Personnel libéral	Date présente	145 123,3	100,0	2,5	20,8	20,4	63,4
			TOTAL	145 123,3	100,0	2,5	20,8	20,4	63,4

Les valeurs extrêmes devront être justifiées

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

○ Tableau 9.4 Nombre de passages par ligne (recueil dégradé)

SA intervenant suivi en montants	Libellé saisi	Type d'intervenant	Nombre de passages concernés par le montant saisi	Nombre de lignes transmises ARAMIS	Répartition (%)
935310222	Infirmier - 2	Personnel libéral	0	19 686	61,2
			5	3 475	10,8
			6	4 293	13,4
			7	2 354	7,3
			10	2 344	7,3
			TOTAL	32 152	100,0

En cas de recueil dégradé (nombre de passage indiqué différent de 1 ou vide), une justification devra être donnée.

Une ligne par passage attendue dans ARAMIS.

A défaut, indiquer le nombre de passages pour la ligne

⇒ Recueil dégradé admis pour les aides à la vie.

⇒ Non attendu sur les autres métiers : si existant, mesures correctives à prendre pour la campagne suivante

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 10: Séjours ou séquences atypiques
 - Tableau 10.1a Séjours et séquences sans passage d'intervenants
 - Tableau 10.1b GHPC concernés dans le tableau 10.1a
 - Tableau 10.2a Séjours et séquences sans charge au domicile du patient
 - Tableau 10.2b GHPC concernés dans le tableau 10.2a
 - Tableau 10.3a Séquences avec plus de 6 passages par jour pour au moins un intervenant
 - Tableau 10.3b GHPC concerné par le tableau 10.3a
 - Tableau 10.4a Séquences d'une durée de moins de 3 jours
 - Tableau 10.4b GHPC concernés dans le tableau 10.4a
 - Tableau 10.4c Séquences d'une durée de plus de 100 jours
 - Tableau 10.4d GHPC concernés dans le tableau 10.4c
 - Tableau 10.5 Journées d'hospitalisation avec plus de 6 heures de soin de personnel salarié
 - Tableau 10.6 PSL attendus pour les séances de transfusion sanguine mais non observés

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

○ Tableau 10.1a Séjours et séquences sans passage d'intervenants

Type	Nombre total	Nombre sans passage d'intervenants	Taux observé N (en %)	Taux observé N-1 (en %)	Durée moyenne totale	Durée moyenne sans passage d'intervenants
Séjours PMSI entiers	1 021	265	26,0	0,0	28,8	10,7
Séquences PMSI entières	2 617	530	20,3	0,2	19,2	7,5

Taux de séjour avec passage d'intervenants au domicile du patient tout intervenant confondu = 74% [taux charte qualité attendu : 90%]

○ Tableau 10.1b GHPC concernés dans le tableau 10.1a

N° GHPC	Libellé GHPC	Nombre de séquences entières sans passage d'intervenants	Pourcentage	Durée moyenne des séquences entières sans passage d'intervenants
0252	Traitement intraveineux / Pas de mode de prise en charge associé / 60	3	0,6	4,3
0258	Traitement intraveineux / Assistance respiratoire / 30	1	0,2	3,0
0265	Traitement intraveineux / Nutrition parentérale / 30	1	0,2	4,0

Analyser les GHPC concernés par ces absences d'intervenants

- Est-ce plausible au regard de la prise en charge (GHPC) et de la durée moyenne des séquences ?
 - Pour ceux qui ne semblent pas justifiés, utiliser Visual ENC pour voir les séjours concernés et voir si des intervenants sont intervenus auprès des patients. Identifier pourquoi ils ne sont pas dans les recueils Fichier 5 ou Fichier 6 (problème de requête ? Facture de l'intervenant non reçue donc non présente dans ARAMIS ? ...)
- Corriger lorsque possible et mettre en place les actions correctives pour l'année suivante

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 10.3a Séquences avec plus de 6 passages par jour pour au moins un intervenant

Valeur de l'IK	Nombre séquences PMSI entières	Nombre séquences entières avec plus de 6 passages par jour pour au moins un	Taux observé (en %)
Moins de 60	1 141	35	3,1
Plus de 60	526	1	0,2

- Tableau 10.3b GHPC concerné par le tableau 10.3a

N° GHPC	Libellé GHPC	Nombre de séquences avec plus de 6 passages par jour pour au moins un	Pourcentage
252	Traitement intraveineux / Pas de mode de prise en charge associé / 60	1	2,8
326	Traitement intraveineux / Soins de nursing lourds / 10-20	1	2,8

Analyser les GHPC concernés par ces passages très nombreux d'intervenants

- Est-ce plausible au regard de la prise en charge ?
- Pour ceux qui ne semblent pas justifiés, utiliser Visual ENC pour voir les séjours concernés et vérifier les données. Corriger si nécessaire et/ou Justifier auprès du superviseur l'atypie. Le cas échéant, mettre en place les actions correctives pour l'année suivante

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableau 10.5 Journées d'hospitalisation avec plus de 6 heures de soin d'intervenants avec un suivi en minutes

Valeur de l'IK	Nombre de journées PMSI des séquences entières	Nombre moyen d'heures de soin de personnel salarié par jour	Nombre de journées d'hospitalisation avec un nombre d'heures d'intervenant salarié > 6 heures	Taux observé (en %)	Taux de journées d'hospitalisation avec un nombre d'heures d'intervenant salarié > 6 heures : Journées mono-intervenants (en %)	Nombre moyen d'intervenants différents par jour pour les journées avec un nombre d'heures d'intervenant salarié > 6 heures	Nombre moyen de passages par journée avec un nombre d'heures d'intervenant salarié > 6 heures
Moins de 60	15 000	0,9	120	0,8	12,0	2,8	5,5
60 et plus	3 000	0,2	0	0,0	.	.	.

Analyser les séquences avec des journées avec un **temps de soins d'intervenant supérieur à 6 heures**

Taux journées mono-intervenants (en %) : parmi les jours d'hospitalisation avec un nombre d'heures d'intervenant > 6 heures, il y en a 12% qui sont des journées avec un ou plusieurs passages du même intervenant

Les numéros des séjours/séquences en atypie dans ce TDC sont à récupérer dans le logiciel VisualENC

Corriger si nécessaire et/ou Justifier auprès du superviseur l'atypie.

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 11: Fonctions support aux activités de soins HAD
 - Tableau 11.1 Coût par jour pour les SA Bilan coordination médicale et sociale des soins, Continuité des soins et Logistique dédiée au patient.

Section	Montant ARCAH N	Coût par jour (en Euros) N (B)	Montant ARCAH N-1	Coût par jour (en Euros) N-1 (A)	Evolution du coût par jour (en %) (B-A)/A	Coût par jour de l'échantillon (en Euros) N-1	Variation du coût par jour par rapport à l'échantillon (en %)
BCMSS - Médecin et Infirmier coordonnateurs	864 503,5	20,28	864 503,5	20,28	0,0	30,50	-33,51
BCMSS - Charges d'intervenants pour les temps de coordination	834 354,0	19,57	568 954,7	13,34	0,0	12,06	62,29
BCMSS - Assistant social	82 082,2	1,93	82 082,2	1,93	0,0	2,46	-21,74
BCMSS - Personnel Autre	108 086,0	2,54	108 086,0	2,54	0,0	4,96	-48,85
CS	240 637,9	5,64	240 637,9	5,64	0,0	4,34	29,95
LDP	130 634,8	3,06	130 634,8	3,06	0,0	8,51	-63,99

Rappels des consignes:

Secrétaires médicales en « BCMSS – Personnel Autres »

Infirmiers de liaison en « BCMSS - Médecin et Infirmier coordonnateurs »

Analyser les évolutions d'une année sur l'autre :

- Affectations analytiques exhaustives ?
- Pas d'affectations inappropriées ?
- en particulier sur les sections « temps de coordination » ou « personnel autre »
- Corriger et/ou Justifier auprès du superviseur les évolutions après correction

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 11: Fonctions support aux activités de soins HAD
 - Tableau 11.2 Coût de transport des intervenants avec un suivi en minutes

Libellé saisi	Montant du parc automobile et du transport des intervenants suivis en minutes ARCA _n H N	Nombre de passages des intervenants suivis en minutes ARCA _n H N	Coût par passage N	Montant du parc automobile et du transport des intervenants suivis en minutes ARCA _n H N-1	Nombre de passages des intervenants suivis en minutes ARCA _n H N-1	Coût par passage N-1	Evolution (%) des montants entre N-1 et N	Evolution (%) du nombre de passages entre N-1 et N	Evolution (%) des coûts entre N-1 et N	Coût par passage de l'échantillon N-1	Ecart du coût par passage N par rapport à l'échantillon N-1 (en %)
Infirmier intérimaire	200,00	35	5,7	100,00	24	4,2	100,0	45,8	37,1	20,8	-72,5
Infirmier salarié	550 000,00	31 000	17,7	480 000,00	35 000	13,7	14,6	-11,4	29,4	18,7	-5,1
Aide-soignant salarié	500 000,00	45 900	10,9	490 000,00	47 800	10,3	2,0	-4,0	6,3	15,0	-27,6

→ Comparer à N-1 et la base de l'échantillon N-1

- Tableau 11.3 Coût de transport des intervenants avec un suivi en montants

Pour ces deux TDC, si le coût transport par passage est atypique, vérifier

- Le recueil est-il exhaustif ?
- Les charges imputées sont-elles correctes et correspondent-elles bien à la part transport – faire le lien avec la partie intervenant au domicile TDC 8.1 et 9.1
- Répartition charges et ETP entre domicile et transport TDC 2.5 et 2.6
- S'il y a des évolutions expliquées, les justifier au superviseur
- Garder en tête de se focaliser sur le montant ARCA_nH en question : car une variation forte sur un très faible montant n'a pas d'impact significatif au final

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

- Tableaux 12: Fonctions logistique et structure
 - Tableau 12.1 Coûts unitaires de LM, LGG, Structure
 - Tableau 12.2 Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5)
 - Tableau 12.3 Coût à la journée des fonctions LGG et Structure

Section de Structure	Montant ARCAnH Secteur ENC HAD N	Nombre de jours d'hospitalisation on ARAMIS	Coût par jour N (B)	Montant ARCAnH Secteur ENC HAD N-1	Nombre de jours d'hospitalisation on ARAMIS	Coût par jour N-1 (A)	Evolution du coût par jour (en %) (B-A)/A
Services administratifs à caractère général	0,0	42 637	0,00	502 673,7	42 637	11,79	-100,0
Services administratifs à caractère général (hors service mortuaire et morgue)	502 673,7	42 637	11,79	0,0	42 637	0,00	.
Services administratifs liés au personnel	180 797,6	42 637	4,24	178 378,6	42 637	4,18	1,4
Accueil et gestion des malades	3 763,4	42 637	0,09	3 763,4	42 637	0,09	0,0
Direction des Systèmes d'Information (DSI)	164 845,9	42 637	3,87	164 845,9	42 637	3,87	0,0
Services hôteliers	63 537,5	42 637	1,49	63 537,5	42 637	1,49	0,0

En cas d'évolution N/N-1 significative,

- Contrôler la cohérence des charges imputées aux SA concernées.
- Se référer aux TDC 1.7 pour les évolutions par compte entre N et N-1 sur ces sections.
- Corriger le cas échéant.
- Expliquer les évolutions justifiées au superviseur

Les Tableaux de contrôle (TdC)

Rubrique 3 : Recueil au séjour et coût des sections

○ Tableaux 13: Immobilisations

- Tableau 13.1 Comparaison de la répartition de l'actif net en % sur les sections (grandes familles).
- Tableau 13.2 Comparaison de la répartition des dotations aux amortissements en % sur les sections (grandes familles)
- Tableau 13.3 Ecart en points entre les répartitions des tableaux 13.1 et 13.2

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr